

*Équité salariale:
il faut maintenir la pression!
par Thérèse Sainte-Marie*

Tout au long du mois de septembre, les différentes organisations patronales, syndicales et de groupes de femmes ainsi que divers consultants et consultantes ont été invités à réagir à un document d'orientation préparé par le comité d'élaboration du projet de loi proactive sur l'équité salariale. Selon les membres du comité équité en emploi du CIAFT, ce document d'orientation constitue certainement une planche de travail intéressante, **mais...** de toute évidence, il faudra rappeler au milieu patronal et à la ministre que la future loi se devra d'être rigoureuse.

Bien que nous comprenions que l'administration de la loi demandera de faire preuve d'une certaine souplesse pour s'adapter aux cultures des différents milieux de travail, nous pensons qu'il est primordial que la prochaine loi soit dotée de pouvoir de sanctions et de poursuites contre les employeurs récalcitrants. Il faudra, de plus, que la prochaine loi puisse s'appliquer dans toutes les organisations publiques et privées et que le gouvernement fournisse à la future Commission sur l'équité salariale tous les budgets nécessaires qui lui permettront de remplir adéquatement ses fonctions.

Nous devons être extrêmement vigilantes face à l'évolution de ce dossier tout en maintenant une pression constante pour obtenir le dépôt du projet de loi avant la fin de décembre. À cet effet, le réseau du CIAFT sera régulièrement interpellé pour livrer en grand nombre nos messages au gouvernement. Nous comptons sur votre participation solidaire et nous vous invitons à discuter d'équité salariale au prochain congrès du CIAFT.

*Réseau des représentantes en condition féminine aux instances de développement régional
Par Marie-Chantal Girard*

C'est maintenant confirmé, le Réseau des représentantes en condition féminine aux instances de développement régional poursuivra pleinement ses activités en 1996.

En effet, le CIAFT a récemment reçu une réponse favorable du Secrétariat au développement des régions et du programme Promotion de la femme de Condition féminine Canada suite à des demandes d'aide financière qui leur avaient été soumises. Le Réseau visera donc à supporter les représentantes en condition féminine qui travaillent dans l'isolement ainsi qu'à leur offrir de la formation sur la planification stratégique et les dossiers reliés à la condition féminine et au développement régional.

Ces excellentes nouvelles se concrétiseront donc les 28 et 29 novembre prochain alors que les représentantes de toutes les régions se réuniront de nouveau à Québec. Nous leur souhaitons donc une fructueuse rencontre et **longue vie au Réseau!**

Depuis bientôt deux ans, je participe en tant que présidente du CIAFT aux travaux de préparation de la conférence de Beijing. En mai dernier, j'apprenais avec plaisir que le gouvernement du Québec subventionnait ma participation au *Forum des femmes* qui se tiendrait à Huairou du 30 août au 9 septembre 1995. Grâce à "Femmes d'affaires sans frontière", j'ai pu être accréditée pour participer également à la conférence internationale. J'ai donc eu le privilège de suivre toute la démarche de préparation jusqu'à l'aboutissement qu'a été ce grand *happening* à Beijing.

Qu'aura donné le grand rendez-vous de Beijing? Depuis vingt ans, bien des discours ont coulé sous les ponts. La situation des femmes s'est améliorée à bien des égards mais a aussi connu d'importants reculs. Au niveau de l'économie, du travail et de la pauvreté, on ne reconnaît toujours pas la juste valeur du travail des femmes. Force nous est de constater que les femmes travaillent de plus en plus et sont de plus en plus pauvres. Ce qu'il faut retenir de vingt ans de conférences mondiales des femmes c'est la conquête des droits des femmes: droits à la parole, à l'égalité, à l'équité et à l'autonomie économique. Il reste encore beaucoup à faire pour que nous occupions tous les échelons de la société et ayons accès à la part du pouvoir qui nous revient. D'ailleurs, la déclaration officielle adoptée en clôture de la conférence reconnaît que les droits des femmes font partie intégrante et indivisible de tous les droits humains et des libertés fondamentales.

La quatrième conférence internationale des femmes aura permis avant tout de réunir et de mobiliser des femmes du monde entier pour les amener à réfléchir sur des solutions et des mesures concrètes en vue de continuer à travailler à l'amélioration de leur situation. Nous étions près de 30 000 femmes pour discuter de développement, de paix et d'égalité. Les principaux enjeux ont tournés autour de la pauvreté des femmes que les ajustements structurels ou les réformes des programmes sociaux atteignent plus particulièrement. Les femmes ont insisté pour que les pays mettent en place des mécanismes et prennent des engagements pour endiguer les effets de la pauvreté. L'iradication de la pauvreté requière l'égalité des chances.

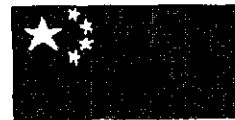
Un autre enjeu! Celui de la santé reproductive des femmes. Nous avons vu à Beijing comme au Caire

l'affrontement entre les pays dits progressistes et les États religieux conservateurs. La montée de la droite et de l'intégrisme menacent partout les acquis des femmes. Le Saint Siège a fait du droit à la *différence* son cheval de bataille contre l'avortement. C'est à toute dernière minute que les pays ont pu s'entendre sur le droit des femmes à contrôler tous les aspects de leur santé, y compris leur fertilité. La liberté de pensée, de conscience, de religion sont à la base de l'amélioration de nos conditions de vie.

Le troisième enjeu concernait la violence faite aux femmes. Les États se sont entendus pour éliminer toute forme de violence contre les femmes et de mettre en place des programmes et des services qui leur permettront de lutter contre cette violence. Les femmes en situation de conflit ont fait l'objet d'une attention particulière. Pour la première fois le viol est reconnu comme un crime de guerre. Les conflits armés en Bosnie, au Rwanda, au Mozambique ont montré que le viol est une arme de guerre utilisée par les pays pour humilier l'ennemi en avilissant la population féminine.

Finalement, je dirait que le dernier enjeu tournait autour des droits; particulièrement du droit à l'héritage que les barrières érigées par la tradition et la culture empêchaient les femmes d'avoir accès à plus de pouvoir. Pouvoir économique qui permet aux femmes de mieux contrôler son espace économique, de mieux faire respecter ses droits, d'être moins vulnérable à la violence et d'avoir plus de possibilités pour mettre fin à toute situation d'oppression. Le droit à une sexualité librement choisie a également fait l'objet d'une importante ouverture d'esprit puisque les États ont pu débattre sur la reconnaissance du droit à une orientation sexuelle librement choisie.

Au-delà de la polémique que cette conférence a soulevée, il n'en demeure pas moins que *Beijing 95* a été l'aboutissement de plusieurs années de discussions entre les femmes de tous les pays, entre les femmes et leurs gouvernements respectifs. Le suivi appartient maintenant aux femmes. Nos gouvernements ont pris des engagements, à nous d'être vigilante pour qu'on les respecte.



Pour répondre à la demande de la mise en place d'un programme d'infrastructures sociales, de la Marche contre la pauvreté des femmes, le conseil des ministres met sur pied un comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale, sous la responsabilité de Madame Jeanne Blackburn, ministre de la Sécurité du revenu et responsable de la condition féminine. Madame Louise Harel, ministre de l'Emploi et de la Concertation et Monsieur Jean Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux sont aussi membres.

Pour les 5 prochaines années, incluant celle en cours, le Gouvernement y consacrerait un minimum de 25 millions de dollars. Pour la première année, 1995-1996, la Ministre de la Sécurité du revenu y injectera 10 millions, le Ministre de la Santé et des Services sociaux 10 millions et le Ministre d'État au développement des régions, Monsieur Chevrette, 5 millions.

La composition du comité

Outre les ministres, les membres du comité sont: Diane Lemieux, co-présidente et coordonnatrice du regroupement des CALACS ainsi que Micheline Simard, co-présidente et présidente du CIAFT. Les membres de la coalition de la marche des femmes: Josée Belleau de l'R des centres de femmes du Québec, Ghyslaine Fleury de l'inter-syndical élargi et Lorraine Guay de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires Santé et Services sociaux. Enfin, les représentantes des groupes de femmes en région: Thérèse Belley du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Martine Groulx de la Montérégie et Diane Vallières, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine

Le mandat du comité est de conseiller le Gouvernement dans ses orientations et dans ses choix concernant l'économie sociale dans une perspective de changements sociaux.

Trois rencontres se sont tenues à ce jour où nous avons précisé le mandat, reçu dans le cadre d'un séminaire, des personnes ressources ou organismes (CSN, MSR, etc.) qui ont débuté des travaux sur le développement de l'économie sociale: le concept, les enjeux, etc.

Deux principes de base sont énoncés clairement:

1- Développer l'économie sociale c'est:

- créer des vrais emplois non pas des mesures de réinsertion des exclues ou exclus;
- répondre à des besoins sociaux (pris au sens large) avec des nouveaux modèles de financement.

2- L'économie sociale est un **type d'économie rentable** pour notre société, au même titre que l'économie marchande et l'économie de secteur public, parce qu'elle crée des emplois et qu'elle contribue à créer la richesse dans notre société: richesse humaine, sociale, culturelle, environnementale, etc.

Nous avons aussi évalué certains enjeux:

- Ne pas en faire un ghetto d'emplois pour les femmes mais en même temps, que les femmes bénéficient de ces nouveaux emplois;
- que ces emplois garantissent des salaires qui ont de l'allure et procurent un statut de salariée, salarié;
- que les emplois créés ne soient pas des emplois qui glissent du secteur public et para-public;
- qu'ils servent à *blanchir* le travail au noir des femmes et leur assurent une sécurité.

Nous devons dans la poursuite de nos travaux, établir de façon plus élaborée les paramètres qui définiront l'économie sociale et qui serviront aux régions dans l'analyse des demandes financières. L'amélioration des conditions de vie sociales et économiques des femmes est en avant-première dans les travaux de ce comité. La Marche contre la pauvreté des femmes a été le déclencheur pour la reconnaissance du travail des femmes et de vrais emplois pour les femmes. Le comité poursuit dans cette voie.

À bientôt!

Comité membership

Le Comité membership se penche, comme vous le savez, sur tout ce qui touche l'entrée de nouvelles membres au sein du CIAFT: le recrutement bien sûr, mais aussi la circulation d'information entre le CIAFT et ses membres, les CIAFT régionaux, etc. Cordonnier mal chaussé, le comité cherche aussi et d'abord à recruter... pour lui-même! Alors à toutes les membres en mal de solidarité, vous êtes les bienvenues! Pour plus d'information sur le Comité membership, veuillez contacter Isabelle Oss au (418) 622-4822. Au plaisir!

Comité de formation professionnelle

OYÉ! OYÉ! Le Comité de formation professionnelle a connu une fructueuse année qui se clôturera avec un atelier et le lancement de la recherche *La formation professionnelle des femmes: gage pour l'avenir ou voie d'évitement* au prochain congrès. En 1996, le comité s'activera à préparer notre participation aux assises nationales des États généraux en éducation et à élaborer un projet de recherche sur les exigences et les critères d'embauche des employeurs. Que de projets... Bienvenue aux nouvelles membres!

Liette Landry (514) 646-1030



Comité équité en emploi

Le CIAFT a, tout d'abord, mandaté Nicole Trudeau-Bérard pour réaliser une étude présentant les différents aspects de la loi sur l'équité salariale de l'Ontario. Les membres du Comité équité en emploi se sont particulièrement penchées sur le document d'orientation du Comité d'élaboration du projet de loi proactive sur l'équité salariale. En effet, nous avons présenté nos commentaires en regard de ce document au comité susmentionné. Pour ce faire, nous avons, entre autres choses, pu compter sur le précieux concours de Jeannine McNeil. Aussi, Thérèse Sainte-Marie assure présentement les fonctions de porte-parole de la Coalition en faveur de l'équité salariale. Finalement, nous apprécierions grandement qui vous envisagiez la possibilité de vous impliquer au sein du Comité équité en emploi afin que nous puissions remplir pleinement nos mandats. France Picard (514) 522-3310

\$\$\$\$ Comité financement \$\$\$\$

En 1995-1996, le CIAFT s'est donné le mandat de faire fructifier la part d'autofinancement de son budget total. Son comité \$\$\$ explore donc de nouvelles mines (d'or) afin d'éviter le déficit. Aussi, deux activités de collectes de fonds sont enregistrées dont le tirage CIAFT qui se tiendra le 9 novembre prochain au cocktail du congrès et le souper-conférence du 8 novembre. Par ailleurs, si la vie (financière) vous intéresse et que vous désirez investir dans une valeur sûre comme le comité financement, contactez Marie-Chantal (514) 844-0760.



Nouvelles du Comité développement régional

Si on fait un bref bilan de l'année qui vient de s'écouler, on peut facilement se rendre compte que beaucoup de travail a été abattu. Une première rencontre s'est tenue au printemps avec les représentantes du conseil régional de développement (CRD) et de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM) et nous avons créé le Réseau. Nous avons par la suite entrepris plusieurs démarches de financement, plusieurs rencontres se sont tenues et nous avons acquis la certitude de subventions. Tout s'enclenche très bien pour donner suite au Réseau et mener des actions concrètes l'an prochain. Sont membres du comité: Martine Groulx, Dominique Chevalier et Christiane Tessier, qui nous a quitté en juin dernier. Nous avons bénéficié du travail de Marie-Chantal Girard ainsi que de l'expertise de Micheline Simard, présidente du CIAFT. Si vous êtes intéressée à vous joindre à ce comité, appelez immédiatement Marie-Chantal (514) 844-0760.

Avis de renouvellement de cotisation du CIAFT

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION! Nous désirons vous rappeler que votre cotisation venait à échéance le **31 août dernier**. Le maintien de votre appui est essentiel à la poursuite de l'action du CIAFT dans les dossiers de l'équité salariale, l'équité en emploi, la formation professionnelle, le développement régional et bien d'autres.

Pour renouveler votre cotisation, il suffit de compléter le formulaire d'adhésion qui vous a été envoyé ou de téléphoner au CIAFT pour en obtenir un. Merci.